

Palantir a signé un accord avec Sanofi pour recueillir l'ensemble des données cliniques anonymisées de Sanofi dans une grosse base de données (Darwin) en vue d'en extraire des informations.

La CGT lors du comité de groupe du 19 septembre a posé les questions suivantes :

- Pourquoi cet accord n'a fait l'objet d'aucune information aux instances du personnel ni en France , ni en Europe, ni même aux salariés ?
- Quelle est la finalité de cet accord en terme d'analyse et d'utilisation de ces données (médical, éthique, commercial, ...) ?
- Quel accord financier régit cet accord ?
- Cet accord offre-t-il l'exclusivité des données cliniques de Sanofi à Palantir ?
- Même si les données sont anonymisées un consentement a-t-il été demandé aux patients comme la loi les y oblige ?
- Quelles garanties éthiques ont été prises concernant l'utilisation de ces données ?

La Direction n'a apporté aucune réponse précise sauf à dire que cette collecte de données par cette entreprise spécialisée dans le traitement des "Big data" va permettre une meilleure compréhension des maladies.

Qui est Palantir ?

C'est une société américaine créée par un proche de Donald Trump et liée dès sa création à la CIA. Elle est spécialisée dans la création de grandes bases de données, dites "Big Data", et de leur traitement.

Ses principaux clients sont les services secrets américains : CIA, NSA, FBI et se développe dans nombre de secteurs d'activités en gardant des liens avec les services secrets américains →

Quelle utilisation de ces données ?

Les données des études cliniques sont à chaque fois recueillies dans les études pour répondre à une question médicale précise pour laquelle le patient donne son consentement. Ces données sont éthiquement sensibles. Elles ne devraient être utilisées que pour améliorer la connaissance sur les maladies et non à des fins commerciales, sécuritaires ou géostratégiques.

L'utilisation de ces bases de données offertes à Palantir, est-elle contrôlée ? Seront-elles « ouvertes » ? Si oui à quels utilisateurs ? Quelles sont les garanties ?

Nous attendons toujours des réponses à nos questions !

La CGT dénonce cet accord. Comment a-t-il pu voir le jour entre une entreprise française et Palantir d'autant que dans le même temps les autorités françaises lancent un projet pour intégrer les données cliniques au Système national des données de santé (SNDS) en lien avec les labos de la recherche publique et en tout premier lieu l'INSERM, et sans liens avec un réseau de surveillance.

Palantir a fait l'objet d'une enquête d'investigation de France Inter dans Secrets d'info le 22 septembre à 13h20. Mais aussi de France Info, voir le site en date du 22/09/2018 :

https://www.francetvinfo.fr/internet/securite-sur-internet/comment-une-start-up-financee-par-la-cia-s-est-imposee-au-coeur-des-services-de-renseignement-francais_2952265.html

Nous y apprenons par exemple que : *"Le nom de la société américaine n'a rien d'innocent. Il fait référence au palantir, la "pierre de vision" une boule de cristal qui permet de tout voir, tout savoir.*

Les principaux clients de Palantir sont les banques, les assurances, mais aussi les services de renseignement, particulièrement intéressés par la puissance de ces algorithmes.

Mais aussi que : *"L'ombre de Palantir apparaît également en marge de l'affaire Cambridge Analytica, cette société britannique qui a siphonné les données personnelles de millions d'utilisateurs de Facebook au service de la campagne de Donald Trump. "*